

Les audits de la duplicité

Le SNCA e.i.L. a participé aux deux audits du 19 juin dernier organisés à la demande du MEN par le Ministère des Finances. Le premier concernait la grille horaire des collèges et le second l'Enseignement Professionnel.

Les interventions de la délégation du SNCA e.i.L. seront publiées sur le site ultérieurement.

Le propos de cet article est de montrer à partir du déroulé de ces audits à quel point ce genre d'exercice est non seulement convenu mais aussi mensonger.

ÊTRE LA SANS ETRE LA *ou le boycott sans la chaise vide !*

Dès l'ouverture de la séance du matin, portant sur les grilles horaires des collèges, au nom de la FSU, de la CGT, de la CFDT, de l'UNSA et du SNETAA, un membre de la délégation de ces organisations a lu une déclaration expliquant pourquoi elles ne participeraient ni aux travaux du matin ni à ceux du soir. Puis tout ce beau monde est sorti ...

Sauf le SNES, le SNEP et le SNUEP ... de la FSU !

Et le SNETAA ! Le représentant de cet éminent syndicat, sans doute retenu par d'autres tâches plus urgentes, ou ayant jugé inutile de venir s'asseoir pour se relever presque aussitôt, n'avait point daigné paraître.

Mais, surprise ! A la séance du soir, flanqué d'un acolyte obstinément muet, c'est le Secrétaire Général lui-même qui était là, les fesses bien calées sur sa chaise. « **La première organisation syndicale sur le secteur de l'Enseignement Professionnel** » ne pouvait pas s'absenter d'un débat portant sur l'Enseignement pro, déclara-t-il, tout en rappelant qu'il boycottait les audits ...*. Donc un présent absent ...ou un absent présent, comme on voudra.

Parmi ceux qui restaient tout en partant, il y avait SUD Education. Dans une déclaration liminaire, lue le matin et le soir, avec pour la seconde lecture un volet supplémentaire sur l'Enseignement Professionnel, SUD Education a recensé toutes ses revendications puis déclaré que sa délégation resterait pour « écouter » (*audire* > audit : cela s'appelle être au cœur du sujet !) mais ne prendrait plus la parole.

FAIRE LE GRAND ECART ENTRE PRISES DE PAROLE ET MANDATS

Rester tout en partant n'est pas en soi très périlleux même si une telle contradiction défie cohérence et bon sens. Mais ce qui est plus dangereux, c'est de prendre publiquement des positions qui vont à l'encontre des mandats.

Comme il n'est pas possible d'être trop prolix dans cet article, nous nous en tiendrons à deux exemples, le SNES et le collègue, le SNETAA et l'Enseignement Professionnel.

LE SNES ENTRE DEUX CHAISES

Donc, le matin, le SNES est resté tandis que sa fédération levait le siège. Dans des interventions à plusieurs voix mais dont l'une dominait les autres par la durée de ses prises de parole, le SNES a dû convenir que le collègue n'était pas bien portant et que l'image de l'échec lui collait à la peau. Toutefois, après de longues considérations, et pour contrecarrer les attaques que d'autres délégations menaient contre le collègue unique, le SNES a fini par lâcher que si le collègue unique avait des ratées, c'était parce qu'il n'était pas assez unique ! Et que s'il fallait élargir le « *socle commun* », cela était compatible avec une grille horaire-élève *light* passant par le travail en petits groupes.

Rien sur la lourdeur des effectifs des classes entières ; rien sur les origines de l'hétérogénéité du public scolaire, ni sur les causes de sa passivité grandissante. Mais un cri du cœur : chaque élève a les aptitudes pour suivre la filière de l'enseignement général jusqu'au baccalauréat si on met le contenu de cette filière à sa portée ...

Cela traduit bien l'aveuglement idéologique du SNES qui nie ainsi la diversité des aptitudes, des goûts et des projets des élèves, et qui, par là-même, juge méprisables, comme les jugent les « pédagogistes » de la filière unique, les autres filières de l'Education Nationale : enseignements technique long, technologique et professionnel. Cet aveuglement idéologique conduit le SNES à une grave erreur historique : en se félicitant de la progression du nombre de bacheliers, il refuse de dire que 55 % de ces nouveaux bacheliers ont passé un bac techno ou pro.

Le SNES, d'autre part, a cru tenir un discours ferme sur la monovalence des enseignements disciplinaires. Mais qui a oublié qu'il était partisan d'une « dominante » dans le cas d'une bivalence déguisée ? D'autant que lors de cet audit, il a été très discret sur l'arrivée en sixième de PLP d'enseignement général, qui sont bivalents, arrivée préluant à l'unification des corps de certifiés et de PLP que les projets « généralistes » du SNES encouragent.

Mais autour de la table, tant du côté des « auditants » que de celui des « audités », tout le monde était au courant de ce que dévoilaient les discrétions et les silences du SNES.

LES TROUS DE MEMOIRE DU SNETAA

Cela vaut tout autant pour le discours que Christian LAGE tint au nom du SNETAA à propos de l'Enseignement Professionnel. Personnage outrecoûdant et mal élevé, peut-être pense-t-il que ses mauvaises manières et son culot feront gober ses mensonges ...

Toujours est il qu'il semble croire que personne n'est au courant des nouveaux mandats que s'est donnés le SNETAA dès son congrès de TARASCON, où il succéda à Bernard PABOT, et surtout lors de son Conseil National de TREGASTEL. Bien que les travaux du Conseil National de LA BOURBOULE, qui s'est tenu en mai dernier, n'aient pas encore été publiés, il est peu probable qu'il y ait eu retour sur l'innovation ! Et cette « innovation » consiste en l'abandon des mandats historiques du SNETAA.

Christian LAGE a donc dénoncé l'apprentissage comme substitut de formation initiale. Mais sa bonne entente avec les régions qui y sont, elles, très favorables relativise considérablement cette dénonciation. Il a récusé la nomination de PLP en collègue ; mais chacun sait que « l'efficacité » de ses commissaires paritaires passe par beaucoup d'entorses à cette récusation. Il a affirmé que le SNETAA ne se satisfaisait pas du bac pro en 3 ans alors que cet alignement sur les autres bacs s'inscrit dans la transformation de ce syndicat en organisation généraliste et dans son acquiescement subreptice à l'unification des corps.

Chacun sait bien aussi que le SNETAA historique était très attaché à l'insertion de la voie de l'Enseignement Professionnel dans l'Ecole de la République. Mais « l'innovation » consiste aussi en l'abandon à cette référence républicaine ; au détour d'une phrase, Christian Lage s'est trahi en revendiquant pour les élèves des LP l'égalité des chances de BORLOO au lieu de s'en tenir à l'égalité des droits de la République.

Pour couronner le tout, le SG du SNETAA a brandi la menace d'une forte mobilisation de ses troupes au cas où les pouvoirs publics retireraient à l'Enseignement Pro sa dimension nationale. Mais n'a-t-il pas déjà consenti, à la suite de son prédécesseur, à la gestion territorialisée de l'Enseignement Pro, allant même jusqu'à proposer – qui peut l'ignorer ? – la gestion de ses personnels par les régions qui n'en demandent pas tant ? Quant aux propos de matamore, le souvenir des troupes du SNETAA dans la mobilisation contre le CPE en a fait ricaner plus d'un *in petto* car elles ont alors surtout brillé par leur absence ...

Chacun savait bien autour de la table qu'en se drapant dans la « spécificité » du SNETAA, son Secrétaire Général commettait une galéjade d'aussi mauvais goût que son apostrophe aux Inspecteurs des Finances concernant l'argent qu'ils touchaient pour faire ces audits !

... ET LE JEU DE LA LOLF !

Ces deux audits du 19 juin ont été précédés de deux autres, mais sans que le SNCA e.i.L. y soit invité, sur les grilles horaires des lycées et sur les décharges de services. Si les résultats du premier audit seront publiés en même temps que ceux portant sur les grilles horaires des collèges, l'audit sur les décharges de service (laboratoires, cabinets d'histoire-

géographie, premières chaires, etc.) a eu un résultat immédiat : au moins 8500 postes supprimés dans l'Education Nationale dès la rentrée 2006 !

Il est évident que ces audits relèvent d'un « dialogue social » utilisé comme alibi de décisions prises antérieurement par les pouvoirs publics et qui portent sur l'application « efficiente » de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF). Or l'efficacité de cet outil technocratique consiste en sa capacité de nuisance à l'encontre des services publics et de la Fonction Publique dont la mondialisation libérale veut se débarrasser.

L'institution scolaire est au cœur de la République qui a voulu l'Ecole publique, obligatoire, gratuite et laïque pour pérenniser sa victoire sur les monarchies papistes et césariennes. L'Ecole et la République qui la légitime sont aux yeux des tenants de la mondialisation des anomalies qui entravent la liberté suprême, celle de faire du fric avec tout ce qui existe, fussent des valeurs et des principes !

De ces séances de travail officielles, fonctionnant sur les faux-semblants grâce auxquels les dupeurs et les dupés s'entendent, au-delà d'éventuelles invectives, comme larrons en foire, le SNCA e.i.L. tire au moins une conviction : qu'il y faut des témoins pour démasquer les menteurs et pour dévoiler les objectifs réels de ces mises en scène de la duplicité.

** C'est sans doute parce que sur le secteur des certifiés et des agrégés le SNETAA n'est pas la première organisation syndicale que Christian LAGE n'avait pas daigné se déplacer à l'occasion de l'audit sur la grille horaire des collèges. Rappelons que le SNETAA est un syndicat généraliste et que son SG assume directement la responsabilité de la syndicalisation des certifiés et des agrégés.*